



FIL D'INFOS

Semaine du 14 février 2022 au 20 février 2022

N° 230



Un accompagnement sur mesure pour votre office

Notre profession connaît de profondes mutations depuis l'application de la loi Croissance.

Fusion, mutualisation, restructuration, changement de forme sociétale,... vous êtes nombreux à vous interroger sur les leviers qui vous permettront non seulement de consolider, mais aussi de développer votre activité.

Dans ce contexte, le Conseil supérieur du notariat a lancé plusieurs initiatives dont un ambitieux dispositif dit de « consolidation du maillage territorial ».

Au plan national, plus de 300 offices ont déjà bénéficié de ce programme, dont j'ai le plaisir de vous annoncer qu'il sera déployé dans les prochaines semaines sur notre Cour d'appel.

Concrètement, il est proposé aux offices volontaires de bénéficier d'un dispositif d'accompagnement, en vue d'effectuer un état des lieux qualitatif et quantitatif, puis de co-construire avec le notaire titulaire ou les notaires associés, un plan d'actions personnalisé.

Ainsi, durant les quatre prochains mois, des consultants du cabinet KPMG se déplaceront dans nos trois départements pour accompagner les offices volontaires, souhaitant bénéficier de ce dispositif.

Cette démarche sera quasi intégralement prise en charge par le CSN, en collaboration avec l'ANC et la Banque des Territoires.

Face aux enjeux inédits de notre profession, saisissons ensemble l'opportunité qui nous est offerte par ce programme, d'aménager, de consolider, voire de réinventer notre exercice professionnel dans le cadre d'une activité pérenne et dynamique !

Je vous espère nombreux à la table ronde qui marquera le lancement de ce projet, ce jeudi 24 mars à 16 heures au Moho à Caen.



Inscrire un collaborateur au fil d'infos

ACTUALITÉS



ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE : LA DÉMARCHE EN 4 POINTS

Les offices qui le souhaitent bénéficieront dans les prochains mois de ce dispositif d'accompagnement piloté par KPMG :

Un échange téléphonique préparatoire permettant de comprendre l'environnement dans lequel évolue votre office ainsi que vos principaux enjeux et d'arrêter l'agenda des deux journées d'accompagnement en office ;

Une première journée d'intervention visant à établir un état des lieux quantitatif de votre office, ainsi qu'à approfondir l'analyse de l'organisation, notamment en échangeant avec vos collaborateurs ;

Une seconde journée d'intervention destinée à compléter l'état des lieux avec le volet qualitatif avant de partager les leviers d'optimisation de la performance identifiés puis de construire le plan d'actions ;

Un suivi de votre étude post-intervention afin de sécuriser la mise en œuvre des pistes de travail identifiées durant l'accompagnement, d'initier et de poursuivre la dynamique amorcée de développement local ancré sur le territoire.

Les échanges qui auront lieu entre les consultants et les notaires se feront dans le strict respect de la confidentialité.

[À télécharger ci-dessous](#) : le programme de consolidation du maillage territorial, ainsi que le courrier qui sera adressé à chaque office.

[prog-consolidation-maillage-territorial-ca-caen.pdf](#)

[2022-02-17-pcmt-courrier-notaires-14-50-61-pdf.pdf](#)



NOUVELLE DATE AG : LUNDI 30 MAI 2022

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions et de vous proposer un déjeuner confraternel, l'assemblée générale de mai a été avancée au lundi 30 (au lieu du mardi 31).

L'assemblée se déroulera aux Franciscaines à Deauville.



NÉGOCIATION IMMO : NOUVEL ACCÈS À L'EXTRANET

Votre office a reçu par mail des codes d'activation pour accéder à l'extranet du site www.notaires2normandie.

Ils vous ont été adressés à la demande de la Chambre par la société Casus Belli.

Concrètement, ils permettent l'accès à l'espace sécurisé de saisie des offres immobilières pour les offices qui n'ont pas de logiciel de négociation.

Ces offres immobilières sont ensuite publiées sur [notre nouveau portail régional](#).

[Connectez-vous à l'extranet ici.](#)

[chambre-des-notaires-manuel-utilisateur-extranet.pdf](#)



MESSAGE DU CSN : CYBER ATTAQUES ET FRAUDES AUX RIB

Le CSN alerte sur le bilan alarmant du piratage des boîtes de messagerie des offices.

Les détournements de fonds étant de plus en plus nombreux, les réclamations et déclarations de sinistres à la falsification de RIB augmentent.

La vigilance concernant les emails envoyés et reçus doit être systématique. Une procédure rigoureuse avec un contrôle interne des flux financiers est impérative.

Rappel des principes de base :

- ne jamais procéder à un règlement sur la seule base d'un RIB du client communiqué par courriel. Il faut privilégier la remise du RIB en main propre ou par courrier postal ;
- vous assurer de la bonne réception du RIB de l'office par le destinataire (remise du RIB en main propre ou contre-appel) ;
- ne plus faire figurer le RIB de l'office en pied de page d'un courrier ou courriel ;
- mettre en place une procédure de vérification interne et de double validation hiérarchique des ordres de paiement au sein de l'office, la décision d'effectuer un virement ne doit pas reposer sur une seule personne ;
- maintenir à jour le système de sécurité informatique ;

- sensibiliser les clients à la sécurité de leurs échanges de courriels.

Ces fraudes, pour l'instant prises en charge par l'assureur au titre du contrat cyber de la profession lorsqu'elles relèvent de la responsabilité du notaire, pourraient donner lieu selon l'évolution et la volumétrie, à des mesures de contrôles internes complémentaires des dossiers.



BARON-SUR-ODON

Modification simplifiée du PLU de la commune de BARON-SUR-ODON et dossier d'approbation à télécharger en cliquant [ICI](#).



INFO PRATIQUE : ANNUAIRE DES SPF

Cliquez [ici](#) pour connaître le ressort de chacun des SPF suite aux récentes fusions.



VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER NON RACCORDÉ À L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le conseil départemental de la Manche rappelle que l'article 63 de la loi "climat et résilience" du 22 août 2021 prévoit la transmission au SPANC par le notaire, des coordonnées des nouveaux propriétaires dans un délai d'un mois à l'issue de la signature de l'acte authentique de vente, cette disposition est intégrée au code de la santé art L1331-11-1.

À télécharger ci-dessous, les coordonnées des SPANCS du département de la Manche.

[spancs-manche.pdf](#)

CLÉS REAL

23
FÉVR.

[S'inscrire](#)

FORMATIONS



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **Actions de formation**

Mars

01

PROMOUVOIR LE CONSEIL AUPRÈS DES CLIENTS DE L'OFFICE - HEC

10

ACTUALITÉ JURIDIQUE AVEC LES CONSULTANTS DU CRIDON DE PARIS

16 - 17

SÉMINAIRE OBLIGATOIRE NOTAIRE NOUVELLEMENT NOMMÉ

Avril

05

TABLEAU DE BORD - JOURNÉE COMPTABLE SIMPLIFIÉE - TAXE (public notaire)

Mai

05

ASPECTS LIQUIDATIFS DES RUPTURES ENTRE CONCUBINS ET PARTENAIRES DE PACS

12

BIOÉTHIQUE, PMA ET ÉTAT CIVIL : LE RÔLE DU NOTAIRE EN MATIÈRE DE FILIATION

Juin

09

EXONÉRATION DUTREIL :
Transmission de société ou
d'entreprise par succession et
donation

16

ACTUALITÉS ET DIFFICULTÉS
PRATIQUES DE LA VENTE
D'IMMEUBLE A CONSTRUIRE

27

ASPECTS PRATIQUES DES
NOUVELLES EXIGENCES
RELATIVES AUX DIAGNOSTICS :
DPE, audit énergétique, état des
risques, assainissement et autres
nouveautés

Septembre

13

DROIT DU NUMÉRIQUE ET
PRATIQUE NOTARIALE

22

L'ACCUEIL DU STAGIAIRE DANS
UN OFFICE NOTARIAL

Octobre

06

ACTUALITÉ DU DROIT RURAL ET
PRATIQUE NOTARIALE

Novembre

08

ACTUALITÉ FISCALE
IMMOBILIÈRE

10

ACTUALITÉ DES
RECTIFICATIONS FISCALES EN
SUCCESSION ET DONATION

17 01

-
NOV. DÉC.

CESSION DE FONDS DE
COMMERCE ET DE
CLIENTÈLE : Rappels
théoriques et cas pratiques



Accédez à votre wishlist

ARRÊTÉS ET DÉLIBÉRATIONS

SUCCESSIONS

Calvados :

GANDOIS Regis
LE BOZEC Jean-Yves
LABADIE Jean-Claude
BRISORGUEIL Kevin
DESNOS Stéphane

Manche :

HERBE Simone Jeanne

Autres :

TRASS Astrid
SOLA NEE ANGER Nathalie
JORDENS Chantal
HUET NEE RACINNE Sandrine
GAUJOUS ÉPOUSE SAEYS
Jeanne



[Voir les fils d'infos précédents](#)

[Se désabonner](#)